

# Taxe d'Apprentissage 2022

## Comment vous associer et soutenir le lycée du Haut Val de Sèvre ?

**Vous êtes  
décisionnaire**



Taxe d'apprentissage :  
Masse salariale X 0,68%

**Hors quota (solde de la TA) : 13 %** versement direct  
à l'établissement scolaire (*dépenses libératoires*)  
**jusqu'au 31 mai 2022.**

**Quota : 87 %**  
pour financer  
l'apprentissage

### Lycée du Haut Val de Sèvre

22 rue du panier fleuri – 79400 St Maixent l'Ecole  
[ce.0790031e@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790031e@ac-poitiers.fr)

**Code UAI : 0790031E**

IBAN : FR76 1007 1790 0000 0010 0257 464

BIC : TRPUFRP1

## Nos formations professionnelles

### Certificat d'Aptitude Professionnelle :

- Peintre Applicateur de Revêtements

### Baccalauréat professionnel :

- Technicien d'études du Bâtiment  
Option : Etudes et Economie (TBEE)
- Aménagement et Finition du Bâtiment (AFB)
- Technicien Menuisier Agenceur (TMA)
- Métiers de L'Electricité et de ses  
Environnements Connectés (MELEC)

### Brevet de Technicien Supérieur :

- Finitions, Aménagement du Bâtiment :  
Conception et Réalisation



**Avec nos remerciements !**

# ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles  
Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

## RENSEIGNEMENTS

### Votre Entreprise :

.....  
.....  
.....  
.....

Siren/Siret : .....

### Etablissement bénéficiaire :

LYCÉE DU HAUT VAL DE SEVRE  
22 RUE DU PANIER FLEURI  
BP 08  
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

Code UAI : 0790031E

### Contact et informations de l'entreprise :

#### OBLIGATOIRE

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

#### FACULTATIF

Votre masse salariale 2021 : 0,00€

Coefficient : 0,68% : 0,00€

Solde Ecole de 13% sur TA 2022 : 0,00€

Subvention en matériel déductible :

Bonus alternant déductible :

## VERSEMENT DE LA TAXE

### Montant de votre versement :

Au profit de l'école : LYCEE DU HAUT VAL DE SEVRE

Code UAI de l'école : 0790031E

### Mode de règlement :

Par virement : IBAN : FR76 1007 1790 0000 0010 0257 464 BIC : TRPUFRP1

Merci de bien vouloir référencer votre virement comme tel : TA 2022 - « Nom de votre entreprise »

Par chèque : N° du chèque :

A l'ordre de : AGENT COMPTABLE DU LYCEE DU HAUT VAL DE SEVRE